

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 21 (1950)
Heft: 8

Artikel: L'ADIJ à 25 ans
Autor: Reusser, Frédéric
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-825413>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tion que nous devons nous poser au terme de cette première étape est bien simple, mais nous devons nous la poser tout de même. Les moyens financiers mis en œuvre au cours de ces 25 années, le temps consacré aux travaux les plus divers, les efforts déployés par toutes les personnes à la tâche, correspondent-ils, dans une mesure satisfaisante aux résultats obtenus et ces derniers n'auraient-ils pas été obtenus sans l'association? Nous pouvons répondre favorablement à cette double question, non pas parce que de nombreux orateurs nous l'ont déclaré à l'occasion du 25^e anniversaire, mais bien parce que notre association continue de se développer de mois en mois. Le fait que presque toutes les communes du Jura sont affiliées, qu'un grand nombre de sociétés de caractère économique et culturel, qu'un nombre imposant d'entreprises industrielles et commerciales ont souscrit une déclaration d'adhésion et que l'effectif des membres individuels ne cesse d'augmenter, est pour nous la preuve tangible que nous ne travaillons pas en vain et que les fruits de notre activité sont appréciés.

Notre devoir, au seuil du deuxième quart de siècle d'existence est donc tout tracé. Nous devons poursuivre notre tâche, réaliser les projets actuellement à l'étude dans les nombreuses branches de notre programme d'activité, travailler au développement général du Jura, de son économie, de son équipement routier et ferroviaire, de sa vie culturelle et sociale. La tâche est immense. Elle ne peut être résolue sans l'appui des autorités cantonales et fédérales. Elle est aussi illimitée, car la vie des peuples est en continuelle évolution et dès qu'un but est atteint, il s'en présente d'autres, vers lesquels il faut marcher sans jamais se lasser. Notre intention est bien de poursuivre nos travaux, avec une ardeur nouvelle et digne de tous les compliments aimables qui nous ont été faits à l'occasion de notre 25^e anniversaire. Nous ne les avons certes pas tous mérités, mais nous nous efforcerons de réaliser encore mieux les espoirs mis en nous et c'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous abordons la nouvelle étape de 25 ans, ouverte le 8 juillet 1950.

La rédaction.

L'ADIJ A 25 ANS

Une petite graine, souvent pas plus grosse qu'une tête d'épingle, semée dans un terrain propice et renfermant en elle les éléments propres à une grande espèce, peut, après avoir germé en une frêle plantule exposée à tous les coups du sort, puis avoir passé par l'état d'arbuste cherchant sa place au soleil, devenir un arbre vigoureux étendant sa ramure dans toutes les directions. Les organisations humaines sont semblables à la petite graine génératrice de racines profondes, d'un tronc et de branches puissants. Ainsi en a-t-il été de l'ADIJ. Elle est née d'une décision du Conseil municipal de Delémont du 24 septembre 1924. Celui-ci avait formé le projet de grouper les principales communes du Jura pour défendre leurs intérêts communs au point de vue ferroviaire. Il s'agissait de Porrentruy, Delémont, Laufon, Moutier, Saint-Imier et Tramelan, ainsi que de Granges et du comité régional pour la défense des intérêts économiques de Tavannes et environs. Ce dernier jouait en quelque sorte en l'occurrence le rôle de précurseur.

Une première séance d'information et de discussion eut lieu le 17 octobre 1924 à Delémont, sous la présidence du maire de cette ville, M. Alexandre Hof. S'étaient faits représenter :

Porrentruy, par MM. Th. Burger, adjoint et Ch. Bernard, conseiller,
Laufon, par M. Segginger, secrétaire municipal,

Moutier, par M. H. Born, adjoint,

Delémont, par MM. Hof, maire, J. Bolli et G. Möckli, conseillers,

Granges, par M. Ferd. Looser, conseiller,

Comité régional de la vallée de Tavannes, par M. F. Reusser, inspecteur des écoles primaires.

Tramelan et Saint-Imier n'avait pas donné suite à l'invitation, la dernière commune citée disant qu'elle n'avait aucune réclamation d'ordre ferroviaire à formuler.

Ce jour-là, la fondation d'une association est votée à l'unanimité et le Conseil municipal de Delémont est chargé d'établir un projet de statuts.

* * *

Le 29 janvier 1925, 2^e séance du comité provisoire, sous la présidence de M. G. Möckli, conseiller municipal. Porrentruy, Delémont, Laufon, Moutier et le comité de Tavannes avaient envoyé chacun un délégué. La réunion avait pour but de mettre au point la première requête de l'ADIJ concernant les améliorations à apporter à l'horaire des chemins de fer. Cette requête était présentée par M. Reusser qui fut désigné pour se rendre en délégation à Berne avec M. le maire Hof afin que la Direction cantonale des chemins de fer examinât avec bienveillance les propositions mises au point.

Le 24 mai 1925, nouvelle séance, sous la présidence de M. Möckli. Ce fut à proprement parler l'assemblée constitutive de l'association comprenant les communes de Porrentruy, Delémont, Laufon et Moutier, ainsi que le Comité régional de la défense des intérêts de la vallée de Tavannes.

Après adoption des statuts, les personnes suivantes furent désignées pour faire partie du comité :

Président : M. F. Reusser, inspecteur des écoles, Moutier.

Vice-président : M. A. Hof, maire de Delémont.

Secrétaire-caissier : M. G. Möckli, conseiller municipal, Delémont.

Assesseurs : MM. Bernard, conseiller municipal, Porrentruy ; von Auw, conseiller municipal, Laufon ; Degoumois, maire de Moutier.

Puis vint l'établissement du programme d'activité. Il comprenait trois points principaux, à savoir :

1. Chemins de fer : Questions d'horaire, d'électrification, d'équipement du réseau (doubles-voies, suppression des surtaxes sur le Moutier-Granges, gares, signaux, etc.).

2. Postes : Amélioration du service postal.

3. Routes : Mises en état des routes du Jura.

Comme on le voit, ce furent là des débuts fort modestes, puisque l'association ne comprenait lors de sa fondation que quatre communes et le comité de Tavannes. Le président avait cependant accepté sa nomination sous condition que d'autres communes jurassiennes puissent

être admises, de même que des groupements économiques et autres, des entreprises privées, des compagnies de chemins de fer et des particuliers.

A la suite d'un appel lancé par le comité en juillet 1925, le « Démocrate » publia le 21 juillet, un article aimable et encourageant dont nous extrayons quelques passages :

« Depuis des années, particulièrement depuis l'ouverture du Moutier-Granges et du Lœtschberg, nos vallées étaient fort mal desservies (par le chemin de fer). Toutes les réclamations restaient sans effet. Les Jurassiens n'ont pas un organe central pour faire entendre avec force leurs revendications : leur voix arrive toujours un peu affaiblie et assourdie à Berne. »

Et plus loin :

« Chez nous, on entend à tout propos des récriminations souvent fort justifiées, au sujet de l'indifférence dont les pouvoirs publics font preuve à l'égard du Jura. Mais il faut bien reconnaître que les Jurassiens ne font rien, en général, pour faire cesser cette fâcheuse situation. Leurs plaintes sont comme la voix qui clame dans le désert, parce qu'il manque un organe pour les faire retentir à l'endroit utile. »

« L'Association pour la Défense des Intérêts économiques du Jura tente de combler cette grosse lacune ; elle a limité son programme pour l'instant ; mais il sera facile de lui donner de l'extension et de lui faire aborder toutes les questions qui intéressent le pays. Pour cela il lui faut l'appui qu'elle sollicite. »

Et cet appui dont parlait le quotidien de Delémont, nous est venu, plus grand d'année en année.

En 1930, soit cinq ans après la fondation, l'ADIJ groupait déjà :

- 45 communes municipales,
- 12 sociétés ayant un caractère d'utilité publique, professionnel ou économique,
- 5 compagnies de chemins de fer,
- 29 entreprises industrielles et commerciales,
- 47 membres individuels.

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Voici l'effectif au 1^{er} janvier dernier :

- 105 communes municipales et bourgeoises,
- 64 sociétés,
- 5 compagnies de chemins de fer,
- 138 entreprises industrielles et commerciales,
- 473 membres individuels, soit un total de
- 785 membres.

Quant au programme d'activité il a été étendu peu à peu à de nombreux domaines d'ordre économique ou culturel. Des commissions spéciales ont été créées : affaires communales, travail à domicile, affaires agricoles, économie forestière, recherches scientifiques, tourisme pédestre, protection de la nature, urbanisme et protection des sites, questions sociales.

Un périodique « Les Intérêts du Jura » a vu le jour en septembre 1930 et paraît régulièrement depuis 20 ans. On nous avait prédit qu'aucune revue n'était viable au Jura et que la nôtre ne tiendrait pas

plus d'une année, que nous n'aurions pas assez de lecteurs et que nous manquerions de matière originale et intéressante. « Les Intérêts du Jura » tiennent toujours, le nombre des abonnés va en augmentant et il semble que les articles publiés soient lus avec plaisir.

Notre association est à l'origine de la Caisse d'assurance-maladie « La Jurassienne » qui maintenant est solidement ancrée dans notre région.

Elle a essayé de rendre service au Jura en demandant sans relâche aux instances compétentes l'amélioration des voies de communication et le perfectionnement des moyens de transport. Elle est intervenue lorsqu'il s'agissait de conserver chez nous certaines industries ou d'en créer de nouvelles. Elle a contribué à protéger la nature et les sites. Elle a favorisé le tourisme pédestre. Elle a encouragé nos savants dans leurs travaux scientifiques et dans leurs études du sol et du sous-sol. Elle s'efforce de rendre service à l'agriculture, à la sylviculture, à l'industrie et à toutes les branches de l'activité humaine. Elle s'occupe aussi des questions touchant le chômage et la création de possibilités de travail lorsque le besoin s'en fait sentir.

En suivant les pulsations de la vie du peuple jurassien, l'ADIJ n'a qu'un but et qu'une ambition, exprimés en un seul mot : Servir.

* * *

Notre association a pris, il y a quelques années, un deuxième nom et est devenue ainsi « La Chambre d'économie et d'utilité publique du Jura ». Elle a voulu par là marquer davantage encore son caractère désintéressé et sa volonté de n'être pas seulement dans une position négative de défense, mais son désir de travailler positivement et d'une manière constructive pour le bien du pays.

L'ADIJ a 25 ans ! Il sied, en jetant un coup d'œil en arrière, de rendre hommage aux ouvriers de la première heure, de même qu'aux principaux collaborateurs de cette période qui rétrospectivement paraît bien courte en somme. Il semble qu'il eût fallu pouvoir faire pendant ce temps davantage de travail et inscrire au compte de l'actif plus de réalisations. Mais par la nature même des tâches entreprises, celles-ci se résolvent souvent lentement, malgré la grande activité déployée que ne peuvent mesurer que ceux qui sont directement intéressés et qui sont dans le « mouvement ». Dans bien des questions, il faut user de patience et de persévérance pour arriver longtemps après le début de l'action à un résultat.

Nous pensons aujourd'hui avec reconnaissance à M. Alexandre Hof qui présida la première séance du comité provisoire d'étude et fut pendant neuf ans, de 1925 à 1934, notre vice-président. Il suivit toujours l'activité du comité avec un grand intérêt et ses avis étaient très écoutés.

Nous pensons aussi au premier secrétaire-caissier de l'ADIJ, à M. le conseiller d'Etat Georges Möckli, qui pendant dix ans se distingua comme collaborateur dévoué et très actif. Il contribua grandement au développement de l'association et à lui donner des assises solides. Il aurait certainement grand plaisir à se trouver au milieu de nous et à voir ce que l'œuvre commune est devenue.

Nous pensons aux membres du comité qui sont restés fidèles au poste pendant de longues années et qui sont encore sur la brèche : MM. le préfet Victor Henry, notre actuel vice-président, René Steiner, secrétaire, et Henri Farron, caissier, tous trois en fonctions depuis 1935, M. Arthur Oettinger, membre du comité, représentant des milieux bâlois depuis 1927, M. Marcel Henry depuis 1933, MM. Alcide Grimaitre et Otto Schmitz depuis 1934, M. J. Segginger depuis 1935.

Merci aussi à tous les autres membres du comité et des commissions spéciales qui, chacun à leur place et dans leur sphère, accomplissent un devoir librement et joyeusement accepté. Honneur à tous nos vaillants et fidèles collaborateurs dont le travail est utile au Jura.

* * *

Nous nous en voudrions de ne pas relever à cette occasion les excellentes relations que nous avons toujours entretenues avec le gouvernement de notre canton et ses diverses instances administratives, avec nos amis de Bâle et du canton de Soleure et spécialement avec nos deux grandes associations-sœurs, la Société jurassienne d'Emulation et Pro Jura. C'est une joie de pouvoir leur témoigner en ce jour de fête notre entière gratitude, pour la sympathie dont nous sommes entourés.

Tous nos membres aussi ont droit à une pensée de reconnaissance pour l'appui qu'ils ne cessent d'accorder à leur association pour la faire prospérer et lui permettre de marcher en avant.

En terminant, nous félicitons encore le Conseil municipal de Delémont d'avoir semé la petite graine. L'arbre est maintenant bien enraciné dans la terre jurassienne. L'ADIJ pourra continuer son travail contre vents et marées et accomplir les tâches qu'elle s'est données. Nous souhaitons qu'elle fera toujours honneur au peuple du Jura, qu'elle rendra les services qu'on est en droit d'attendre d'elle et qu'elle contribuera, dans la mesure de ses forces, dans la confiance et dans l'entente, et avec l'aide de Dieu, à rendre notre cher Jura toujours plus heureux, toujours plus beau et toujours plus digne de notre patrie.

FRÉDÉRIC REUSSER

NOTRE BULLETIN « LES INTÉRÊTS DU JURA »

C'est en septembre 1930 qu'a paru le premier numéro de notre bulletin. Il portait le titre « Les intérêts économiques du Jura » et l'a conservé jusqu'à fin 1940. Dès le N° 1/1941 il s'appela plus brièvement « Les intérêts du Jura ».

Dans l'avant-propos du premier numéro, la direction de l'ADIEJ (l'association s'appela au début « Association pour la défense des intérêts économiques du Jura ») s'adressait aux lecteurs dans les termes suivants :

« L'extension prise par l'Association pour la défense des intérêts économiques du Jura, l'ampleur et la diversité de ses travaux, l'intérêt que son activité suscite au sein de la population jurassienne, le besoin de maintenir une étroite collaboration entre la direction, les membres et le public en général, ont présidé à la naissance de la modeste publication dont nous avons l'honneur de vous soumettre aujourd'hui les